



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROGRAMME de TRAVAIL ACADEMIQUE des CORPS d'INSPECTION

Année scolaire 2011 - 2012

Dijon, le 5 octobre 2010

**Le Recteur de l'Académie de Dijon
L'Inspecteur Général Correspondant Académique**

à

- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux chargés de mission dans l'Académie
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Monsieur le Délégué Académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue
- Monsieur le Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs

Objet : PROGRAMME de TRAVAIL ACADEMIQUE des CORPS d'INSPECTION 2011-2012.

Rectorat
51, rue Monge
BP 1516
21033 Dijon cedex
Téléphone
03 80 44 84 00
Télécopie
03 80 44 84 28

Secrétariat IA-IPR
Téléphone
03 80 44 86 96
Télécopie
03 80 44 86 95
E-mail
ipr1@ac-dijon.fr

Le programme de travail académique définit, dans un cadre pluriannuel, les missions des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale, premier et second degrés, de l'académie de Dijon, pour l'année scolaire 2011-2012.

Centré sur la réussite de tous les élèves et organisé sur les bases d'un pilotage pédagogique concerté et structuré, ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique éducative nationale et décline les orientations principales du projet académique.

Le programme de travail académique 2011-2012, fondé sur la notion de parcours de l'élève, est donc centré sur quelques priorités : le socle commun de connaissances et de compétences, l'accompagnement personnalisé, la liaison lycée – enseignement supérieur.

Les corps d'inspection ont un rôle majeur dans la mise en œuvre des réformes en cours et dans l'accompagnement des équipes éducatives. Le programme de travail des corps d'inspection 2011-2012 s'inscrit dans le cadre des missions définies dans le JO n° 197 du 25 août 2005 - texte n° 35 et par les circulaires n° 2009-064 du 19 mai 2009 et n° 98-154 du 23 juillet 1998 :

- les missions permanentes des corps d'inspection en termes d'impulsion, d'évaluation, d'inspection, de contrôle, d'animation et de formation ;
- les missions spécifiques déclinées en trois thèmes de travail principaux.

Des groupes pluri catégoriels, constitués autour de chacun de ces thèmes, sont placés sous la responsabilité d'un pilote, interlocuteur du recteur, chargé avec des co-pilotes d'organiser et d'animer le travail, de prendre contact avec des partenaires éventuels et de s'associer, le cas échéant, les compétences des différents acteurs de l'éducation nationale : inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale , responsables des services médico-sociaux, chefs des services rectoraux, chefs d'établissement, délégués académiques, responsables de formation à l'université, du CRDP, universitaires et autres experts.

Chacun des thèmes est présenté par une fiche sur laquelle sont mentionnés les objectifs opérationnels des axes du projet académique auxquels il se réfère, les noms des pilotes et des membres du groupe correspondant, la démarche et les perspectives de travail, les indicateurs susceptibles de fournir des éléments d'évaluation des actions conduites.

Chaque groupe de travail régulier établira un compte-rendu mi-décembre 2011, mi-avril 2012 et en juin 2012.

Ce programme est susceptible d'être complété en cours d'année pour tenir compte de l'évolution éventuelle des priorités nationales ou académiques.

Des « groupes experts » sont maintenus. Ils assurent la continuité des actions entreprises et peuvent être sollicités à dessein. Ils produiront un bilan d'activité en fin d'année.

Le bilan d'ensemble du programme de travail académique sera élaboré en fin d'année scolaire et présenté à Monsieur le Recteur et à Monsieur l'Inspecteur général.

LES MISSIONS PERMANENTES

L'EVALUATION DES PROFESSEURS

L'inspection des enseignants constitue une mission fondamentale des corps d'inspection. Il faut en rappeler les composantes essentielles :

- analyse de la conformité des pratiques didactiques et pédagogiques en présence d'élèves, d'alternants ou de stagiaires et appréciation des progressions annuelles ;
- prise en compte du travail de l'enseignant dans son ensemble bien au-delà de la seule leçon observée ; mesure de son efficacité en fonction des résultats et des acquis des élèves ;
- contrôle de la conformité des enseignements et des évaluations (contrôle en cours de formation) aux programmes nationaux.

PERIODICITE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE :

- premier degré : nécessité d'une périodicité d'inspection de 3 à 4 ans. Les débutants ne sont inspectés qu'en deuxième année d'exercice ; les inspections pratiquées dans le cadre de l'ensemble d'un cycle ou d'une école contribuent à l'efficacité du pilotage de la circonscription ;
- second degré : les corps d'inspection veilleront à maintenir un rythme d'inspection suffisant, de l'ordre de quatre à cinq ans. Une attention particulière sera portée aux enseignants en difficulté, aux enseignants débutants et aux enseignants contractuels ou vacataires.

L'inspection des enseignants a également pour objet de connaître les élèves (leurs acquis, leurs intérêts, leur comportement, leurs difficultés et leurs capacités), les équipes éducatives et disciplinaires (leurs projets, leurs contraintes et leurs expériences réussies, leur implication dans le projet d'établissement) et de valoriser les réussites pédagogiques individuelles ou collectives.

SUIVI DES PARCOURS ET DES CARRIERES

Une gestion qualitative exige une coopération étroite et suivie avec les services rectoraux, la DIRH, la DOSSUPP, les services des inspections académiques et les instances de formation.

L'identification de conseillers pédagogiques, de tuteurs et de formateurs potentiels constitue une mission importante qui participe aussi à la valorisation nécessaire de la carrière des enseignants les plus performants et permet d'assurer au mieux la formation des jeunes professeurs, stagiaires ou débutants.

FORMATION CONTINUE

L'expertise des corps d'inspection est indispensable dans l'élaboration des plans de formations initiale et continue des enseignants. Elle est requise dans l'appréciation de la conformité de la formation des enseignants aux orientations nationales, dans la préparation du cahier des charges académique et dans la validation du Plan Académique de Formation. La collaboration étroite avec la Délégation Académique à l'Action Educative et à la Formation des Personnels (DAAEFOP) doit être poursuivie et renforcée.

EXAMENS ET CERTIFICATIONS

La préparation et le suivi des examens (élaboration de sujets, harmonisation des corrections des épreuves et des évaluations certificatives, présidences de jurys), des concours éducatifs ainsi que la validation des acquis de l'expérience font partie des missions fondamentales des corps d'inspection. Une collaboration étroite avec les services des examens du rectorat et des inspections académiques permettra de veiller à ce que les règlements d'examens et les textes réglementaires soient scrupuleusement appliqués.

RECRUTEMENT DES PERSONNELS

Les inspecteurs sont membres de jurys des concours et examens de recrutement des personnels. Ils participent à la définition des postes et aux opérations de recrutement des personnels non titulaires. La programmation annuelle des inspections inclut la nécessité que soient inspectés, dans les délais utiles, tous les stagiaires en formation, avant leur titularisation.

LES MISSIONS SPECIFIQUES

Les missions spécifiques des inspecteurs sont décrites dans les lettres de mission individuelles et dans les fiches du Programme de Travail Académique.

Conseillers du recteur, les inspecteurs apportent leur expertise aux groupes de travail et aux commissions qui participent à la définition et à la mise en œuvre des orientations académiques. Les corps d'inspection contribuent au pilotage pédagogique des établissements, notamment dans le cadre de la démarche d'auto-évaluation et de contractualisation, en liaison avec les inspecteurs d'académie DSDEN.

Dans chaque département, un IEN-ET assure les missions de conseiller de l'inspecteur d'académie-DSDEN pour l'enseignement technique, l'enseignement adapté pour sa partie professionnelle et l'apprentissage. Ils veillent, en leur qualité d'expert de l'enseignement technique, auprès de l'IA-DSDEN, mais aussi auprès des autres administrations départementales (préfectures, DDTEFP...), des collectivités territoriales et des chambres consulaires, à relayer et à adapter aux spécificités départementales, les orientations de la politique académique. De même les IEN chargés d'une circonscription du premier degré participent au pilotage et à l'animation pédagogique du département.

Comme pour les IEN-ET sur l'ensemble de l'Académie, un IA-IPR est référent dans chacun des lycées. L'inspecteur référent est une composante du pilotage pédagogique partagé des lycées. Sa mission s'inscrit dans le cadre général de celle de conseil des inspecteurs du second degré, mené auprès des établissements sous l'autorité du Recteur.

Sous l'autorité directe du recteur, les inspecteurs maintiennent un lien fonctionnel régulier, s'agissant de leur discipline ou spécialité et des missions académiques dont ils ont la charge, avec les représentants de l'inspection générale de l'éducation nationale dont les travaux sont coordonnés par le correspondant académique. La contribution des inspecteurs à compétence pédagogique au programme de travail de l'inspection générale concerne le suivi permanent des enseignements et de la politique éducative ainsi que les études thématiques qui sont confiées à l'inspection générale par le ministre. Naturelle au sein de chacun des champs de compétences considérés, et dans certains domaines spécifiques comme l'organisation des examens de qualification professionnelle, cette collaboration s'avère indispensable en particulier lorsqu'il s'agit de construire l'état de l'enseignement des disciplines et celui des spécialités dans l'académie.

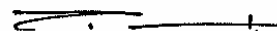
Le Programme de Travail Académique des corps d'Inspection définissant les missions des inspecteurs de l'académie de Dijon pour l'année scolaire 2011-2012 est ainsi arrêté sur proposition des corps d'inspection.

Le Correspondant Académique,



Xavier SORBE

Le Recteur,



Cyril NOURISSAT

LES MISSIONS SPECIFIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

Dans le cadre d'un PTA pluriannuel, les actions entreprises cette année, s'inscrivent dans le prolongement du bilan présenté en juillet 2011 à Monsieur le Recteur, elles sont intimement associées aux objectifs opérationnels du projet académique. Les groupes experts assurent la continuité des actions entreprises au cours des années précédentes et poursuivent leurs activités sans pour autant se réunir systématiquement.

I)	Groupes de travail régulier	Pilote
I-1	De l'école au lycée : le socle commun	<i>Claude Censier</i>
I-2	De l'école au lycée : l'accompagnement personnalisé	<i>Claude Valtat</i>
I-3	Du lycée au post-BAC : les voies vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle	<i>Laurent Hugot</i>
II)	Groupes experts	Pilote
II-1	La formation des professeurs	<i>Anne-Marie Achard</i>
II-2	Les élèves à besoins éducatifs particuliers	<i>Marie-Geneviève Thévenin</i>
II-3	Les enseignements et la culture	<i>Isabelle Magnin</i>
II-4	Les usages pédagogiques du numérique	<i>François Bouard</i>
II-5	Les langues vivantes	<i>Elisabeth Auboïs</i>
II-6	Expérimentation et innovation	<i>Sophie Prost</i>

**Tableau récapitulatif des pilotes et des correspondants DAAEFOP
pour chacun des groupes de travail du PTA**

Groupes de travail régulier		
Thème	Pilote	Correspondants DAAEFOP
De l'école au lycée : le socle commun	Claude Censier	Caroline Terrand Nicolas Laruelle
De l'école au lycée : l'accompagnement personnalisé	Claude Valtat	Xavier Joly Jean-Christophe Picot
Du lycée au post-BAC : les voies vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle	Laurent Hugot	Caroline Terrand Marie Delahaye
Groupes experts		
Thème	Pilote	Correspondant DAAEFOP
La formation des professeurs	Anne-Marie Achard	Bernard Terraz Annick Oudin Christine Ozier
Les élèves à besoins éducatifs particuliers	Marie-Geneviève Thévenin	Sophie Peillard
Les enseignements et la culture	Isabelle Magnin	Marie Delahaye
Les usages pédagogiques du numérique	François Bouard	Xavier Joly Jean-Christophe Picot
Les langues vivantes	Elisabeth Auboïs	Caroline Terrand Marie Delahaye
Expérimentation et innovation	Sophie Prost	Bernard Terraz Annick Oudin Nicolas Laruelle

Fiche n° I - 1

Thème de travail : De l'école au lycée, le socle commun

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : Repérer les écoles et les établissements plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel

Pilotes	Membres du groupe
Claude CENSIER Gérard BUIRON Didier PERRAULT	Anne-Marie ACHARD, Myriam BOBET, Annie-France BURDIN, Bruno CHAMARD-BOIS, Roland COTTIN, Marie-Luce CLUZEL, Corinne DENIAUD, Jacques DESVIGNES, Thérèse DUBAN, Bruno DURAND, Thierry FALCONNET, Robert FERACHOGLOU, Annette GIEN, Philippe GOUX, Pascal GRAND, Chantal HUMBLOT, Michel JOLIVOT, Nicolas LARUELLE, Isabelle MAGNIN, Valérie MILLET, Alain NIERMONT, Jean-Luc PERNETTE, Lionel PETIT, Sophie PROST, Caroline TERRAND, Eric VANNIER.

Textes de référence

- Socle commun de connaissances et de compétences : évaluation en collège et en lycée professionnel préparant au diplôme national du brevet – note de service n°2009-128 du 13-7-2009 (BO n° 40 du 29 octobre 2009 et BO n° 45 du 3 décembre 2009) ;
- Mise en œuvre du livret personnel de compétences - circulaire n°2010-087 (BO n° 27 du 8 juillet 2010) ;
- Préparation de la rentrée 2011 – circulaire n° 2011-071 (BO n° 18 du 5 mai 2011) ;
- Scolarité du socle commun : continuité pédagogique – circulaire n° 2011-126 (BO n° 31 du 1^{er} septembre 2011).

Objectifs

- Faire évoluer les pratiques d'apprentissage vers la réussite du plus grand nombre d'élèves en donnant du sens aux acquis :
 - o par la mise en place d'un enseignement par compétences,
 - o par le transfert des acquis dans des situations pluridisciplinaires.
- Faire progresser les pratiques d'évaluation et de remédiation pour la réussite de tous les élèves :
 - o par la mise en place d'évaluations par compétences,
 - o par leur mise en cohérence avec les situations d'apprentissage,
 - o par la mise en place de dispositifs pédagogiques de prévention et d'accompagnement.
- Garantir la validation des compétences du socle aux différents paliers.

Méthodologie

- Informer les chefs d'établissement sur les évolutions du livret personnel de compétences sous environnement SCONET (outil de suivi et de validation), notamment lors de réunions de bassin ;
- Informer et accompagner les directeurs d'école et les professeurs des écoles pour une utilisation adaptée du livret personnel de compétences (paliers 1 et 2) sous environnement SCONET à partir d'une clé OTP ;
- Informer et accompagner tous les acteurs devant poursuivre la validation du socle après le collège (proviseurs, directeurs de CFA...);
- Accompagner des équipes pédagogiques :
 - o par des stages de formation disciplinaires et pluridisciplinaires pilotés par les corps d'inspection,
 - o par des stages en établissement réalisés par le groupe de formateurs en faisant en sorte de satisfaire toutes les demandes des chefs d'établissement ;
- Impulser et suivre les dispositifs pédagogiques de prévention et d'accompagnement (prévention et lutte contre l'illettrisme, conception de remédiation, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif) ;
- Poursuivre l'animation du groupe de formateurs académiques.

Attentes

- Accroître la visibilité des enseignants sur les liens qu'entretient leur discipline avec les autres domaines de compétences du socle commun ;
- Favoriser un travail commun par bassin, par circonscription sur la construction de situations d'apprentissage ;
- Impulser une communication basée sur les compétences acquises et pas seulement sur une notation ;
- Réduire les écarts en terme de niveau d'exigence entre la validation du palier 3 et l'obtention du DNB par un repérage et un accompagnement de certains établissements ;
- Développer la capacité des équipes dans la collecte et l'utilisation d'indicateurs de pilotage en vue d'une meilleure individualisation des parcours de formation ;

- Renforcer la liaison école-collège autour du socle commun de connaissances et compétences et de la lutte contre l'illettrisme.
- Renforcer la liaison collège-lycée autour de l'évaluation par compétences.

Indicateurs

- Pourcentage d'élèves maîtrisant en fin de 3^{ème} le palier 3 du socle commun ;
- Pourcentage d'élèves n'ayant pas validé le palier 3 et ayant obtenu le DNB ;
- Pourcentage d'élèves terminant la validation du palier 3 au delà de la classe de 3^{ème} ;
- Taux de redoublement 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} ;
- Pourcentage d'élèves maîtrisant en fin de CE1 la compétence 1 du palier 1 : "langue française" ;
- Pourcentage d'élèves maîtrisant en fin de CE1 la compétence 2 du palier 1: "éléments de mathématiques" ;
- Pourcentage d'élèves entrant en 6^{ème} sans avoir validé le palier 2 du socle commun.

Fiche n° I – 2

Thème de travail : De l'école au lycée, l'accompagnement personnalisé

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements du second degré
Repérer les écoles et les établissements les plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel
- Axe 2 : réduire les sorties sans qualification

Pilotes	Membres du groupe
Claude VALTAT Bernard DUCERF Jocelyne MANZONI	Anne-Marie ACHARD, Gabriel ANTEMI, Chakib BENRAZZOUK, Annie BONNARD, Andrée BONNERY, François BOUARD, Christophe BOURSE, Marcel BULTHEEL, Marc BUSSIERE, Claude CENSIER, Élisabeth CHICHE, Anne DAUVERGNE, Alain DEBRABANT, Denis DEFAUX, Thierry DEVOIZE, Marie-France DUPRAT, Alain DUPUIS, Isabelle GAUTRON CARLOT, Xavier JOLY, Geneviève LORIDON, Céline NOTEBAERT, Lydie PFANDER-MENY, Jean-Christophe PICOT.

Textes de référence

- Scolarité du socle commun – Continuité pédagogique - Circulaire n°2011-126 du 26/08/2011 (BOEN du 1^{er}/09/2011) ;
- Classe de 6^{ème} – Accompagnement personnalisé – Circulaire n°2011-118 du 27/07/2011 (BOEN du 1^{er}/09/2011) ;
- BO spécial n°1 du 4 février 2010 « Accompagnement personnalisé au lycée général et technologique » ;
- Rénovation de la voie professionnelle : BOEN du 19 février 2009.

Objectifs

En direction des élèves

- Individualiser les parcours des élèves afin de leur permettre d'acquérir et/ou de conforter leur maîtrise des compétences du palier 2 vers la maîtrise totale du socle ;
- Favoriser les passerelles aux lycées (avec stages de remise à niveau...) pour éviter les sorties sans qualification ;
- Aider les élèves à se projeter au-delà du lycée (donner de l'ambition).

En direction des équipes

- Analyser et valoriser les pratiques d'accompagnement personnalisé favorisant la réussite de chaque élève quel que soit son parcours de l'école au lycée ;
- Accompagner les chefs d'établissement, les directeurs et les équipes dans la généralisation progressive des dispositifs (en 6^{ème}, en 1^{ère}) et évaluer leur plus-value ;
- Aider les équipes à donner du sens à l'accompagnement personnalisé : projet pédagogique avec l'enseignement disciplinaire, communication à destination des élèves ;
- Accompagner les équipes dans l'auto-évaluation et la régulation des dispositifs d'accompagnement.

Méthodologie

- Impulser des pratiques pédagogiques favorisant une approche par compétences ;
- Participer à des bilans intermédiaires en établissement (moment de régulation...) ;
- Aider les équipes à s'approprier des indicateurs pertinents.

Attentes

- Pratiques d'accompagnement personnalisé conformes au cadre réglementaire et aux besoins des élèves ;
- Mobilisation et implication de tous les acteurs ;
- Mise en œuvre de liaisons école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur en lien avec les autres groupes PTA ;
- Développement de pratiques d'auto-évaluation et de régulation des dispositifs d'accompagnement.

Indicateurs

- Taux de redoublement ;
- Suivi de cohorte ;
- Taux de validation aux différents paliers du socle ;
- Diversification de l'orientation vers l'enseignement supérieur ;
- Taux d'enseignants impliqués dans des dispositifs transversaux.

Fiche n° I – 3

Thème de travail : Liaison lycée – enseignement supérieur

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 – S’assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l’individualisation des prises en charge pour l’ensemble des écoles et des établissements.
Améliorer l’efficacité des dispositifs d’accompagnement personnalisé
- Axe 1 – Repérer les écoles et établissements plus fragilisés et renforcer l’accompagnement institutionnel.
- Axe 2 – Réduire les sorties sans qualification. Sécurisation et individualisation des parcours des élèves

Pilotes	Membres du groupe
Laurent HUGOT Geneviève LORIDON	Elisabeth AUBOIS, Anne BARNABE, Gilles BERTRAND, Claire BOURGOIN, Michèle CAINE, Daniel CHRISTEL, Bruno COLIN, Marie DELAHAYE, Marie-José FLAMMIER, Marie-Geneviève GERRER, Gilles GINDRE, Jean-François GIRET, Dominique JAILLANT, Alain JASSIONNESSE, Michel JOLIVOT, Philippe LEFEBVRE, Stéphane LELIEVRE, Jean-Louis LEROY, Guillaume LION, Catherine MANESSE, Philippe MARTIN, Christophe MORAT, Jean-Michel PICARD, Fabrice POUPON, Jean ROUCHON, Christophe STUDENY, Caroline TERRAND, Philippe VIOLLON.

Cadre légal

- Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008 / BOEN 17 juillet 2008 – Parcours de découverte des métiers et des formations ;
- Circulaire n° 2011-071 du 2 mai 2011 / BOEN 5 mai 2011 – Préparation de la rentrée 2011 ;
- Circulaire n° 2011-1015 du 24 juin 2011 / BOEN du 1^{er} septembre 2011 – Conseil d’orientation anticipé.

Objectifs

- Favoriser la poursuite d’études dans l’enseignement supérieur pour contribuer à la performance académique.

Méthodologie

- Suivi et évaluation des outils et actions mis en œuvre par le SAIO :
 - o plate forme numérique d’échanges ;
 - o lettre « Parcours Sup » ;
 - o fiche dialogue cycle terminal de lycée ;
 - o accompagnement des équipes (formations inscrites au PAF sur APB).
- Observation du parcours des élèves :
 - o poursuivre le repérage et l’analyse des territoires et des établissements fragilisés (en matière de poursuite d’étude post-BAC) ;
 - o poursuivre la réflexion pour mieux identifier ces lycéens qui obtiennent le BAC (surtout BAC Général) mais qui ne poursuivent pas leurs études, dans le but de mieux les détecter et de mener une action plus ciblée dans les établissements en amont du BAC ;
 - o observer dans quelques lycées la mise en oeuvre du parcours de découverte des métiers et des formations et l’utilisation des leviers de la réforme (enseignements d’exploration, accompagnement personnalisé, conseil d’orientation en 1^{ère}, etc.) au regard des caractéristiques propres à l’établissement et à ses élèves (on s’intéressera en particulier aux élèves de la voie professionnelle et de la voie technologique).

Attentes

- Mener une action territorialisée en direction des territoires et des établissements repérés ;
- Renforcer les liaisons lycée – enseignement supérieur (CPGE, BTS, uB ou tout autre établissement de l’enseignement supérieur) ;
- Mobiliser et impliquer les acteurs (notamment les inspecteurs d’académie – inspecteurs pédagogiques régionaux référents) dans la poursuite d’études.

Indicateurs

- Nombre d’actions et de dispositifs de liaison lycée – enseignement supérieur ;
- Taux de poursuite des bacheliers dans l’enseignement supérieur ;
- Taux de non redoublement à l’issue de la 1^e année d’enseignement supérieur ;
- Taux de réorientation à l’issue de la 1^e année d’enseignement supérieur.

Fiche n° II – 1

Thème de travail : La formation des professeurs

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements
- Axe 1 : Faire évoluer les pratiques pédagogiques

Pilotes	Membres du groupe
<u>Anne-Marie ACHARD</u> Pierre-Alain CHIFFRE Thierry FALCONNET	Xavier BALLAND, Thérèse DUBAN, Marie-France DUPRAT, Bruno DURAND, Catherine ENGASSER, Françoise JUGNET, Philippe LEFEBVRE, Catherine MANESSE, Annick OUDIN, Christine OZIER, Didier PERRAULT, Bernard TERRAZ.

Textes de référence

- BO n°29 du 22 juillet 2010 : définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier ;
- BO n°2 du 13 janvier 2011 : Formation à la tenue de classe des professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires (...);
- BO n°13 du 31 mars 2011 : Orientations pour la formation continue des personnels enseignants ;
- BO n° 18 du 5 mai 2011 : Préparation de la rentrée 2011.

Objectifs

- Faire évoluer les pratiques pédagogiques en vue d'élever le niveau de qualification et de favoriser les apprentissages scolaires de tous les élèves, avec une attention spécifique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers :
 - o par la formation initiale : installer de bonnes pratiques, développer la réflexion didactique et pédagogique dans le disciplinaire et dans le transversal ;
 - o par la formation continue : infléchir les pratiques pédagogiques et didactiques, dans le disciplinaire et le transversal, et les adapter à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé, stages passerelles..);
- Contribuer à la mise en cohérence de l'action de l'encadrement dans le domaine de la formation ;
- Concevoir, en collaboration avec la DAAEFOP, une démarche d'évaluation des effets de la formation en choisissant un champ d'action précis.

Méthodologie

- «Veille» et information des corps d'inspection et personnels de direction sur les réformes, la formation des fonctionnaires stagiaires, celle des entrants dans le métier et la formation continue ;
- Travail en relation étroite avec les services de la DAAEFOP sur plusieurs points : mise en œuvre des réformes relatives à la formation, suivi des formations de formateurs capables d'intervenir en EPLE sur des formations liées aux priorités, aide à la construction du tableau de bord de la formation...

Attentes

- Evolution des pratiques des professeurs, aussi bien dans le cœur du métier par une mise en œuvre satisfaisante du socle commun et des nouveaux programmes que dans les nouveaux dispositifs ;
- Formation de formateurs capables de répondre aux demandes des équipes et des établissements ;
- Facilitation des premières années d'enseignement ;
- Analyse des modalités de la formation : part de la FOAD, du présentiel, du disciplinaire, du transversal, du niveau local, du niveau académique.

Indicateurs

- Taux de réussite des fonctionnaires stagiaires lors de l'EQP ;
- A moyen terme, validation des compétences du socle commun ;
- Nombre de formations réalisées à une échelle précise et typologie de ces formations.

Fiche n° II – 2

Thème de travail : Les élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves en situation de handicap, des élèves en milieu carcéral

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements
- Axe 2 : Réduire les sorties sans qualification

Pilotes	Membres du groupe
<u>Marie-Geneviève THEVENIN</u>	Elisabeth AUBOIS, Marie-Claude BOIVIN, Marc BUSSIERE, Bruno CHAMARD-BOIS, Carole DESBROSSES, François CLAUSTRE, Marie-Christine COTTARD, Thierry DEVOIZE, Jean-Pierre DUROZARD, Marie-José FLAMMIER, Christine GUERIN, Michelle JACQUINOT, Martine LACOTE, Marcel MASCIO, Valérie MILLET, Sophie PEILLARD, Lionel PETIT, Jean ROUCHON.

Textes de référence

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- Circulaire du 29-03-2002 relative aux orientations de l'enseignement en milieu pénitentiaire ;
- Circulaire n° 2010-088 du 18-6-2010 relative au Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré (ULIS) ;
- Arrêté du 14-6-2010 relatif au livret personnel de compétences et circulaire n° 2010-087 du 18-6-2010 relative à sa mise en œuvre ;
- Circulaire de rentrée n° 2011-071 du 2-5-2011.

Objectifs

- Poursuivre la formation des équipes enseignantes au sein des établissements pénitentiaires ;
- Favoriser la validation de compétences ;
- Articuler l'action de formation académique relative à l'attestation de compétences professionnelles pour les élèves ;
- d'ULIS professionnelles et sa mise en œuvre effective (suivi des ULIS professionnelles) ;
- Construire le guide académique de la scolarisation des élèves handicapés.

Méthodologie

- Visites de sites, réunions d'équipes ;
- Suivi des équipes engagées dans l'action de formation académique sur l'attestation de compétences professionnelles ;
- Travail intersession pour la construction du guide de la scolarisation des élèves handicapés ;
- Approfondissement de la réflexion avec les IEN-IO sur l'orientation des élèves handicapés : suivi de cohorte.

Attentes

- Elaboration du plan de formation des personnels exerçant en milieu carcéral ;
- Elaboration et mise en œuvre du LPC en milieu pénitentiaire ;
- Mise en œuvre de l'attestation de compétences professionnelles (élaboration, mise en application et validation officielle) ;
- Personnalisation et sécurisation du parcours des élèves handicapés.

Indicateurs

- Taux de réussite des élèves incarcérés aux CFG et DNB principalement ;
- Taux de réussite des élèves scolarisés en ULIS collège au CFG principalement et au DNB ;
- Taux de réussite des élèves scolarisés en ULIS professionnelle au CAP ;
- Taux des élèves scolarisés en ULIS professionnelle obtenant une attestation de compétences professionnelles ;
- Taux d'élèves maîtrisant les paliers 1, 2 et 3 (élèves handicapés ou incarcérés) ;
- Taux de sorties sans qualification.

Fiche n° II – 3

Thème de travail : Les enseignements et la culture

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'**individualisation des prises en charge** pour l'ensemble des écoles et établissements ;
- **Accompagner** la démarche de projet d'école et de contractualisation pour les EPLE.

Pilotes	Membres du groupe
Isabelle MAGNIN Marie-France DUPRAT Bruno DURAND	Andrée BONNERY, Marc BUSSIERE, Pierre-Alain CHIFFRE, Marie-Luce CLUZEL, Marie DELAHAYE, Corinne DENIAUD, Martine DUSSAUGE, Catherine GOXE, Annie LEMESLE, Jean-Louis LEROY, Catherine MANESSE, Pascale MANGEMATIN, Philippe MARTIN, Elisabeth MORQUIN, Charly PENAUD, Agnès PIGLER Conseiller à l'action éducative et à la formation de tous les personnels : Marie DELAHAYE

Textes de référence

- Circulaire n° 2011-071 du 2-5-2011 (BO n°18 du 5 mai 2011 - Préparation de la rentrée 2011) ;
- Circulaire N° 2010 – 012 du 29/01/2010 (accès des lycéens à la culture – place du référent culturel) ;
- B.O N° 40 du 29/10/09 (évaluation de l'histoire des arts pour le DNB).

Objectifs

- Renforcer l'accès à une culture artistique variée aux différents niveaux du parcours scolaire ; notamment dans les lycées professionnels ;
- Poursuivre l'accompagnement des équipes dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, harmonisation des pratiques d'évaluation notamment ;
- Accompagner les référents culture dans la mise en place de leurs missions ;
- Renforcer l'accompagnement de mise en œuvre des volets culturels et faciliter l'accès à la culture quel que soit le contexte des établissements : faciliter la rencontre avec les œuvres émanant de différents domaines artistiques.

Méthodologie

- Bilan et analyse de l'épreuve d'histoire des arts au DNB 2011, préconisations, accompagnement ;
- « Référent culture » : formations par département ;
- Etat des lieux et analyse du « volet culturel » des projets d'école et d'établissement.

Attentes

- Harmonisation des pratiques d'évaluation de l'enseignement de l'histoire des arts au DNB et respect des textes officiels ;
- Meilleure prise en compte de la diversité des contextes culturels des établissements pour favoriser le parcours culturel de l'élève ;
- Rencontres plus fréquentes des élèves avec l'œuvre d'art (des lycéens professionnels avec la création contemporaine notamment) ;
- Contribution plus diversifiée des enseignements à l'éducation culturelle ;
- Mise en cohérence des actions du référent culture avec le contexte culturel de l'établissement.

Indicateurs

- Notes obtenues en histoire des arts au DNB ;
- Répartition des diverses disciplines dans l'enseignement de l'histoire des arts, dans des actions à dominante culturelle ;
- Proportion des établissements tirant profit des ressources culturelles locales ;
- Proportion de classes de Lycées Professionnels engagées dans une action culturelle.

Fiche n° II – 4

Thème de travail : Les usages pédagogiques du numérique

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : Repérer les écoles et les établissements plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel

Pilotes	Membres du groupe
François BOUARD Eric VANNIER Sylvie SALLES	Eric ABADIE, Marc BUSSIERE, Michèle CAINE, Pierre-Alain CHIFFRE, Elisabeth DESCHEPPER, Alain DUPUIS, Michel GEY, Gilles GINDRE, Pascal GRAND, Guillaume LION, Geneviève LORIDON, Philippe MARTIN, Romain MATHIEU, Didier PERRAULT, Jean-Christophe PICOT, Samuel PIEUCHOT.

Textes de référence

- L'édition 2011 de "Repères et références statistiques sur les enseignements"
<http://eduscol.education.fr/veille-education-numerique/septembre-2011/tic-etablissements> ;
- Circulaire de rentrée 2010, 2011.

Objectifs

- Contribuer au dispositif d'accompagnement des TICE et notamment à la formation et à l'information des enseignants ;
- Promouvoir les usages du numérique permettant une personnalisation des enseignements et un développement des compétences notamment d'un comportement citoyen :
 - o Conforter les usages des ENT en diffusant les utilisations pédagogiques les plus pertinentes,
 - o Faire connaître les utilisations des réseaux sociaux dans un cadre éducatif et développer les usages,
 - o Faire progresser l'acquisition des compétences relatives au B2i notamment le domaine 2 : adopter une attitude responsable.

Méthodologie

- Participer au dispositif d'accompagnement :
 - o Contribuer aux productions des quatre groupes de travail académiques portant sur : les ENT, les ressources numériques, le soutien et la dimension citoyenne des usages et les TNI,
 - o Contribuer à la formation des référents et des correspondants TICE,
 - o Utiliser le PIA comme outil de communication, de veille informationnelle et de travail collaboratif entre enseignants ;
- Recueillir des informations d'usages pédagogiques des ENT dans le cadre de la contractualisation avec éventuellement quelques visites en équipe puis synthèse et recommandations ;
- Accompagner les usages des réseaux sociaux avec production d'une synthèse des pratiques pédagogiques.

Attentes

- Une animation du réseau des référents numériques et un très bon niveau d'information des enseignants ;
- Un document de synthèse sur les usages des ENT et des recommandations ;
- Une synthèse et des préconisations concernant les usages des réseaux sociaux ;
- Des outils de communication validés pour aider à la formation des jeunes citoyens numériques.

Indicateurs

- Nombre de formations des référents et de journées de formation mises en place dans les établissements ;
- Nombre d'outils de formation et usage de ces derniers ;
- Nombre d'utilisateurs du PIA et d'informations communiquées via cet outil ;
- Statistiques des usages des ENT, des utilisateurs – richesse de la documentation en ligne ;
- Nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux dans un cadre éducatif.

Fiche n° II – 5

Thème de travail : enseignement des langues vivantes

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements

Pilotes	Membres du groupe
<u>Elisabeth AUBOIS</u> Evelyne DARD Philippe VELTEN	Eric ABADIE, Anne DAUVERGNE, Marie DELAHAYE, Corinne DENIAUD, Robert FERACHOGLOU, Karine FOUCHER, Pascal GRAND, Laurent HUGOT, Lionel JEANNERET, Natacha LANAUD-LECOMTE, Philippe LEFEBVRE, Elisabeth LINET, Catherine MANESSE, Philippe MARTIN, Caroline TERRAND, Patricia TOP.

Textes de référence

- BO n° 23 du 8 juin 2006 sur la rénovation de l'enseignement des langues vivantes ;
- BO n°18 du 5 mai 2011 sur la préparation de la rentrée scolaire.

Objectifs

- Impulser de nouvelles pratiques en cours et classe de langue et accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes : sensibilisation précoce à une langue vivante, entraînement et évaluations aux cinq activités langagières de l'école au lycée, validation des niveaux A1 et A2 pour le S3C, développement et renforcement des liaisons inter-cycles, groupes de compétences, utilisation des TICE, littérature en langue étrangère, etc. ;
- Favoriser la réussite en LV de tous les élèves grâce aux divers dispositifs spécifiques : sections européennes, (animation des enseignants de DNL, harmonisation des pratiques pour les enseignements de DNL en lycée professionnel, organisation du bac dans les DNL, élargissement du vivier de professeurs titulaires de la certification complémentaire), stages linguistiques, renforcement des partenariats, mobilité des élèves dans le cadre des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel), etc. ;
- Améliorer la prise en charge des élèves en très grande difficulté dans le domaine de l'enseignement des langues : SEGPA et EREA.

Méthodologie

- Suivi des divers dispositifs : observations, inspections, inspections croisées, visites, etc. ;
- Impulsion sur le terrain : réunions d'équipes, formation, animations pédagogiques, stages de liaisons, accompagnement dans la mise en place des dispositifs europro et sections européennes en lycée professionnel, échanges de pratiques ;
- Poursuite des travaux du groupe de travail sur les SEGPA, EREA : rédaction d'un vadémécum à destination des enseignants.

Attentes

- Comptes rendus d'observation de cours de sensibilisation précoce à une langue vivante ;
- Rédaction d'un vadémécum à destination des enseignants de SEGPA et EREA ;
- Rédaction d'un rapport de jury de certification complémentaire DNL.

Indicateurs

- % d'élèves maîtrisant la compétence 2 des paliers 2 et 3 du socle commun ;
- % d'élèves obtenant la mention européenne sur le diplôme du Baccalauréat ;
- Nombre d'élèves présentant le dossier europro et % de validations ;
- Nombres de dispositifs spécifiques : sections européennes et europro, DiLE, stages linguistiques et professionnels, partenariats ;
- Nombres de professeurs titulaires de la certification complémentaire.

Fiche n° II – 6

Thème de travail : Expérimentation et innovation

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements.

Pilotes	Membres du groupe
<p><u>Sophie PROST</u></p> <p>Anne DAUVERGNE Samuel ROBARDET</p>	Pascal ALLIOT, Annie BONNARD, Andrée BONNERY, Alain DEBRABANT, Thérèse DUBAN, Bernard DUCERF, Philippe GOUX, Barbara GUYOT, Michel JOLIVOT, Nicolas LARUELLE, Isabelle MAGNIN, Philippe MARTIN, Emmanuel MASSON, Marie-Christine MOULU, Annick OUDIN, Catherine RACLOT, Sylvie SALLES, Bernard TERRAZ.

Textes de référence

- Loi d'orientation et de programme pour l'Avenir de l'École du 23 avril 2005 - Art 34 ;
- Circulaire de rentrée n° 2011-071 du 2-5-2011.

Objectifs

- Dynamiser l'expérimentation et l'innovation afin de favoriser l'évolution des pratiques enseignantes en vue d'une meilleure réussite des élèves à tous les niveaux de formation :
 - o stimuler l'émergence de pratiques innovantes ;
 - o accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre d'un projet innovant ou expérimental ;
 - o évaluer les actions expérimentales et innovantes.

Méthodologie

- Recensement des projets innovants et expérimentaux 1^{er} et 2nd degré ;
- Diffusion de projets et d'outils sur le site académique ;
- Information aux chefs de travaux des lycées et lycées professionnels ;
- Interventions dans les réunions de bassins ;
- Accompagnement des établissements dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet ;
- Mise en synergie des équipes pédagogiques porteuses de projets sur une même thématique.

Attentes

- Identification des dispositifs porteurs de valeur ajoutée et analyse des conditions de transfert à une autre équipe ou un autre établissement ;
- Enrichissement des équipes d'accompagnateurs de professeurs impliqués dans un projet reconnu ;
- Constitution d'un vivier de formateurs ;
- Suivi et évaluation des actions répertoriées comme expérimentales ou innovantes.

Indicateurs

- nombre de projets innovants et expérimentaux recensés dans le 1^{er} degré et dans le 2^d degré ;
- nombre d'accompagnements d'équipes dans les différentes phases du projet ;
- nombre de sollicitations de la part des équipes enseignantes ;
- nombre d'interventions de présentation de l'expérimentation et de l'innovation dans les différents bassins de l'académie.

ANNEXE
Les CORPS d'INSPECTION en 2011 - 2012

LISTE des INSPECTEURS GÉNÉRAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
EXERCANT dans l'ACADÉMIE de DIJON

Xavier SORBE : correspondant de l'IGEN.

Renaud NATTIEZ : correspondant de l'IGAENR.

Economie et Gestion	Alain SÉRÉ
Education Physique et Sportive	Jean-Pierre BARRUÉ
Enseignement Primaire	Alain HOUCROT
Etablissements et Vie scolaire	Gérard MAMOU
Histoire et géographie	Olivier PETRE-GRENOUILLEAU
Langues vivantes : Allemand Anglais Espagnol	Joseph PHILIPPS Daniel CHARBONNIER Caroline PASCAL
Lettres	Bernard COMBEAUD
Mathématiques	Xavier SORBE
Philosophie	Paul MATHIAS
Physique-Chimie	Anne-Marie ROMULUS
Sciences économiques et sociales	Christian MERLIN
Sciences et Techniques industrielles : Secteur Sciences biologiques et Sciences sociales appliquées Secteur industriel Arts appliqués	Françoise GUILLET Norbert PERROT Brigitte FLAMAND
Sciences de la Vie et de la Terre	Brigitte HAZARD
Technologie	Norbert PERROT

Langues Vivantes :

Arabe : Bruno LEVALLOIS
Chinois : Joël BEL LASSEN
Danois-Suédois : François ÉMION
Grec : Jean - Yves BORIAUD
Hébreu : Jacques KESSOUS
Italien : Myriem BOUZAHER
Japonais : François MACÉ
Néerlandais : Laurent - Philippe RÉGUER
Polonais : Kinga SIATOWSKA-CALLEBAT
Portugais : Michel PÉREZ
Russe : Françoise DUCHÊNE
Langues et cultures régionales : Jean SALLES-LOUSTAU

Enseignements et éducation artistiques :

Arts plastiques : Jean-Yves MOIRIN
Cinéma-Audiovisuel : Patrick LAUDET
Éducation musicale : Vincent MAESTRACCI
Jacques TADDEI
Danse* : Vincent MAESTRACCI
* IGEN du groupe EPS correspondant pour la Danse : Michèle MÉTOUDI
Histoire des Arts : Henri de ROHAN-CSERMAK
Théâtre-Expression dramatique : Patrick LAUDET
Tous domaines : Christine SAINT-MARC (correspondante du groupe Enseignement primaire).

**DOYEN des INSPECTEURS d'ACADÉMIE
INSPECTEURS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX**

Marc BUSSIERE

**DOYEN des INSPECTEURS de l'ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Christian POUTHIER

**DOYEN des INSPECTEURS de l'ÉDUCATION NATIONALE
PREMIER DEGRE**

Jean-Pierre NIAANT

COORDONNATEUR du POLE PEDAGOGIQUE

Guillaume LION

**INSPECTEURS d'ACADÉMIE
DIRECTEURS des SERVICES DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE**

COTE d'OR

Annaïck LOISEL

NIEVRE

Daniel BOUVARD

SAÔNE-et-LOIRE

François BOURGUIGNON

YONNE

Claude PICANO

INSPECTEURS d'ACADÉMIE INSPECTEURS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX
--

Allemand	Pascal GRAND
Anglais	Elisabeth AUBOIS Anne DAUVERGNE
Arabe	Sophie TARDY
Arts appliqués	Claire BOURGOIN
Arts plastiques	Bruno DURAND
Biochimie	Jean-Luc LESTRA
Economie et Gestion/ Hôtellerie	Claude VALTAT - codoyenne des IA-IPR François BOUARD
Education musicale	Isabelle MAGNIN
E.P.S.	Andrée BONNERY Thierry DEVOIZE
Espagnol	Catherine MANESSE-IGLESIAS
Hébreu	Jacob BOUZAGLOU
Histoire - Géographie	Corinne DENIAUD Guillaume LION- coordonnateur du pôle pédagogique
Italien	Elisabeth LINET
Lettres	Anne-Marie ACHARD Marc BUSSIERE - doyen des IA-IPR Pierre-Alain CHIFFRE
Mathématiques	Robert FERACHOGLU Michel JOLIVOT Geneviève LORIDON
Philosophie	Antoine LEANDRI
Portugais	Manuel VIEIRA
Russe	Véronique LORIOT
Sciences Economiques et Sociales	Alain DEBRABANT
Sciences Médico-sociales	
Sciences Physiques	Daniel CHRISTEL Philippe MARTIN
Sciences de la Vie et de la Terre	Claude CENSIER
Sciences et Techniques Industrielles + Technologies	Philippe LEFEBVRE Alain DUPUIS
Etablissements et Vie Scolaire	Michèle CAINE Gérard DONEZ

Chargés de mission

Assistant Langues Vivantes	Danielle MILDER
E.P.S.	Gérard BROCH Valérie MILLET
Espagnol	Maria LAUTISSIER
Sciences Médico-sociales	Jean-Michel PICARD
Technologie	José CANIVET Olivier VENDEME

INSPECTEURS de l'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉS des FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Allemand	Evelyne DARD
Anglais	Karine FOUCHER
Arts Appliqués	Charly PENAUD
Economie Gestion	Chakib BENRAZZOUK
	Marie José FLAMMIER
	Christian POUTHIER - doyen des IEN ET
	Jean ROUCHON
Espagnol	François JIMENEZ
Histoire Géographie	Thierry FALCONNET
Lettres	Marie-France DUPRAT
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	Didier PERRAULT
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées	Martine LACOTE
	Sophie PROST
Sciences et Techniques Industrielles	Denis DEFAUX
	Bernard DUCERF co-doyen des IEN-ET
	Gilles GINDRE
	Fabrice POUPON
	Eric VANNIER

Chargés de mission :

Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	Laurent GALLIEN
	Jean-Luc PERNETTE
Histoire - Géographie	Jacques MICHAUD
Sciences et Techniques Industrielles	Samuel PIEUCHOT

Formation continue

Jean Pierre GILLARD

Chargés de mission auprès des I.A.-D.S.D.E.N.

Côte d'Or	Christian POUTHIER
Nièvre	Eric VANNIER
Saône et Loire	Sophie PROST
Yonne	Gilles GINDRE
	Martine LACOTE

INSPECTEURS de l'ÉDUCATION NATIONALE du 1^{er} DEGRE

Côte d'Or

Beaune	Patricia TOP
Châtillon-sur-Seine	Arnaud COLIN
Dijon/ASH	François CLAUSTRÉ
Dijon/Nord	Frédéric BIARD (congé)
	Bruno MANZONI (FF)
Dijon/Est	Jocelyne MANZONI
Dijon Centre	René BORDIN
Dijon/Ouest	Josette MASSICARD
Dijon/Sud	Patrice ROYER
Semur-en-Auxois	Annie SIMONET
Auxonne Val-de-Saône	Jacques COTELLE
	Céline NOTEBAERT (FF – 01/02/2012)
Chenôve	Sylvie SALLES
Dijon/IEN Adjoint	Jean-Pierre NIAnt (doyen)
IEN « préélémentaire »	Jacques DESVIGNES

Nièvre

Château-Chinon	Philippe JOLY
Clamecy Val-de-Loire	Marie-Pierre CHAUMEREUIL
Nevers/Sud nivernais I	Annette GIEN
Nevers/Sud nivernais II	Luc DANTEL
Nevers/IEN Adjoint ASH	Eric GIEN
IEN "préélémentaire"	Marie-françoise GODON

Saône et Loire

Autun	Sara TESSIER
Chalon I	Charles PERRIN
Chalon II	Annie BURDIN
Charolles	Jean-Noël CHAROLLAIS
Le Creusot	Philippe VELTEN
Louhans	Samuel ROBARDET
Mâcon/Adjoint IA	Marcel MASCIO
Mâcon/ASH	Jean Pierre DUROZARD
Mâcon/Nord	Roland COTTIN
Mâcon/Sud	Brigitte DAMET
Montceau	Nathalie THIEL
Tournus	Gérard BUIRON
IEN « préélémentaire »	Jacques DESVIGNES

Yonne

Auxerre I	Alain NIERMONT
Auxerre II/ASH	Olivier INGRAO
Auxerre III	Elisabeth DESCHEPPER
Auxerre IV/Adjoint IA	Véronique CHARLIER
Auxerre V « préélémentaire »	Bruno RENAULT
Avallon	Dominique FERRAND
Sens I	Lysiane FORSPAGNAC
Sens II	Eric JUNCA
Joigny Centre Yonne	Michel-Marie FOULEY

**INSPECTEURS de l'ÉDUCATION NATIONALE
CHARGES de l'INFORMATION et de l'ORIENTATION
IEN – IO**

Côte d'Or

Daniel BOLLOTTE

Nièvre

Laurence DUCREUX

Saône et Loire

Marcel BULTHEEL

Yonne

José JACQUEMAIN

INSPECTEUR HYGIÈNE et SÉCURITÉ

Marc CHARNET